

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés



CENTRE DE DÉTENTION DE TOUL

TOUL , le 22 MARS 2020

TABLEAU DE BORD: COVID-19

Les jours passent et se ressemblent...

JOUR 8 de l'épidémie :

Depuis le jour 1, nous travaillons dans un univers irréel comparé au reste de la population française.

À l'extérieur, nos concitoyens, tous confinés à leur domicile justifient d'une attestation à chacun de leur déplacement externe.

Nous agents du CD de TOUL, entre nos 4 murs, notre population carcérale ne subit **aucune restriction** de déplacement ou de contact entre eux.

De toutes petites précautions ont été prises par et pour le personnel afin d'éviter le **CHAOS** et la propagation du CORONAVIRUS.

Seront-elles efficaces ?

Pour le bureau local SPS **ABSOLUMENT PAS.**

Notre combat est mené depuis le JOUR 1 contre ce laxisme de sécurité sanitaire au CD pour éradiquer un Virus qui tue la population tous les jours...

Des entretiens successifs auprès de la Direction (à notre demande, les informations ne circulant pas) restant infructueux, que des mesurette prises.

Pourtant ce n'est pas faute de propositions de notre part, nous avons même proposé nos connaissances du terrain afin de les aider.

Le **CHAOS ARRIVE**, comme un nuage noir au-dessus de nos têtes et les détenus circulent toujours librement.

Au JOUR 9, les mesures nécessaires seront-elles enfin prises ?

-Une solution de désinfection pour désinfecter nos clés et autres poignées !.

-Ne serait-il pas judicieux de proposer également aux agents postes fixes volontaires durant la crise de travailler en 13h15 ?

.../...

D'une part cela permettrait aux agents de la boule de voir alléger certains rappels !

Et d'autre part aux postes fixes de ne venir que 3 jours/semaine au lieu de 5.

- Les mesures de la DAP imposent une limitation stricte des mouvements internes en MAISON D'ARRÊT mais aucune mesure n'entrevoit le passage des régimes ouverts des Centre de détention au régime fermé ou au moins en régime contrôlé !.

DEPUIS LE DÉBUT AUCUN DÉPLACEMENT DE DÉTENUS SE RENDANT EN PROMENADE N'EST RÉGULÉ !

VENDREDI APRÈS MIDI 50 DÉTENUS ENSEMBLE EN PROMENADE ?

Une régulation de ces promenades doit être faite ! C'est juste une question de volonté hiérarchique.

- Il faut également interdire les regroupements en cellule (parfois ils sont 10 dans quelques mètres carrés !)

Il serait temps d'agir, déjà trop de jours ont été gâchés dans la propagation du virus.

La mission d'une direction est d'assurer la sécurité sanitaire de toutes les personnes présentes l'intérieur de vos murs.

Voulez-vous les voir tous tomber malade comme des mouches ?

Pour le bureau local SPS c'est une **URGENCE ABSOLUE**.

Au moment venu le SPS saura faire le bilan de la gestion de crise par la
Direction du centre de détention

Il faudra assumer les conséquences de ce laxisme et de ce manque de discernement...

FIN TABLEAU DE BORD JOUR 8

Le bureau local SPS